

Synthèse des 4 dispositifs de financement de l'ADEME pour les mobilités actives en AuRA

	Descriptif	Structures éligibles	Taux d'aide	Aide maximale	Date de clôture	Contacts
Marche du quotidien	<p>Axe 1 : Soutenir des études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques</p> <p>Axe 2 : Soutenir la mise en place d'aménagements légers de l'espace public en faveur de la marche</p> <p>Axe 3 : Soutenir l'animation et la communication de politiques de mobilité piétonne</p>	Communes EPCI	50% en France métropolitaine	89 000 €	03 juin 2024	aap.marche@ademe.fr
Mobilités actives et partagées	<p>Accompagner le changement de comportement vers le passage à l'action</p> <p>Approche par mode de transport (marche, vélo) ou par cible (mobilité employeurs ou écomobilité scolaire)</p> <p>Dépenses de personnel Dépenses externes de communication, animation Equipements pour la création de poste</p>	Communes EPCI Associations	Forfait par ETP + dépenses externes de communication / animation	123 000 € France métropolitaine	06 mai 2024 05 juillet 2024 (si budget disponible)	Un contact préalable auprès de la Direction Régionale de l'ADEME est demandé avant un dépôt : sélectionner « je contacte l'ADEME » dans la rubrique « informations utiles » en bas de la page relative à l'AAP, puis sélectionnez « Question sur un projet » dans le champ « Votre besoin »
Ville apaisée, quartiers à vivre	<p>Soutenir les collectivités qui s'engagent à mettre en place les engagements du manifeste et à accompagner leurs initiatives en matière d'appropriation citoyenne, de concertation, d'animation et de communication</p> <p>Dépenses de personnel Dépenses externes de communication, animation Equipements pour la création de poste</p>	Communes EPCI	Forfait par ETP + dépenses externes de communication / animation	123 000 € France métropolitaine	06 mai 2024 05 juillet 2024 (si budget disponible)	
AVELO3	<p>Axe 1: Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études</p> <p>Axe 2: Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires</p> <p>Axe 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire</p> <p>Axe 4 : Soutenir le recrutement de chargé(e)s de mission vélo / mobilités actives sur budget ADME (hors financement CEE)</p>	Communes <100 000 hab EPCI < 250 000 hab Départements Régions	50% en France métropolitaine Axe 4 : forfait ETP	150 000 € France métropolitaine 89 000 € Axe 4	18 juillet 2024	aapavelo3@ademe.fr